

tenue sous la présidence de Monsieur SALVAGE DE LANFRANCHI, assisté(e)
de Monsieur CABAL et Madame FAYARD, Conseillers
En présence de Monsieur TREBUCHET, Rapporteur public
Madame BOUCHUT, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2200713 RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD

Titre de l'affaire Annuler la décision de rejet du 25 novembre 2021 de la commune de Marseille.
Constater qu'en conséquence il y a lieu d'annuler la décision de préemption du 24 août 2021.
Condamner la commune de Marseille à indemniser le préjudice économique de la SAS EUROMEDITRADE de 4 087 140,87 euros.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	EUROMEDITRADE	SELASU ESSENTIA (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	SELARL PHELIP & ASSOCIES

02) DOSSIER N° 2102163 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves CABAL

Titre de l'affaire Annuler la décision implicite de rejet du 23 janvier 2021 résultant du défaut de réponse de la commune de La Ciotat à la demande en date du 20 novembre 2020 reçue par la commune le 23 novembre 2020, par laquelle le requérant demandait que soit retiré pour fraude le permis de construire n° PC 1302819B0063 qui a été délivré le 27 juin 2019 à la société dénommée SCI ARTMOB, représentée par Monsieur P, domicilié 260, traverse de la Plaine 13600 La Ciotat, concernant des travaux à réaliser 3, chemin Antiope, sur la parcelle cadastrale CE n°654.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE LA CIOTAT SCI ARTMOB	SELARL DRAI ET ASSOCIÉS (Cour) Maître VICQUENAULT Sébastien

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2103904	RAPPORTEUR: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 26 novembre 2020 par laquelle le maire de la commune de Saint-Lions a communiqué un projet d'arrêté refusant la délivrance du permis de construire PC 00418720S0002 l'existence d'un permis tacite n°PC 00418720S0002 ayant pour objet la construction d'une maison individuelle sur une parcelle cadastrée section B n°61, située 61 dans l'ADRECT à Saint-Lions, ensemble la décision de rejet du recours gracieux du 4 mars 2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître HACHEM Benjamin
Défendeur	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	
Observateur	COMMUNE DE SAINT-LIONS	Maître OLIVIER Emilie (Cour)
04)	DOSSIER N° 2210053	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves CABAL
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté de permis de construire en date du 07 juin 2022 n° PC 1300121J0441 accordé par le maire de la commune d'Aix-en-Provence à la SAS M2J pour la construction d'un bâtiment collectifs avec local bureaux/stationnement. Condamner la commune d'Aix-en-Provence et le pétitionnaire à payer 2 000 euros au titre de l'art L. 761-1 du CJA.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame A	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE SAS M2J	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour) Maître HACHEM Benjamin

09 heures 00

05)	DOSSIER N° 2210275	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves CABAL
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté n° PC 13 001 21J0441 délivré le 07 juin 2022 par la commune d'Aix-en-Provence, au bénéfice de la SAS M2J qui vise la réalisation d'un immeuble collectif comprenant 15 logements et 1 local bureau. Ensemble, la décision de rejet de la commune d'Aix-en-Provence intervenue le 02 novembre 2022, reçue le 04 novembre 2022, suite au recours gracieux déposé par les requérants lui demandant de retirer l'arrêté susmentionné.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R Monsieur R COPROPRIÉTÉ LE MAS	SCP AMIEL - SUSINI SCP AMIEL - SUSINI SCP AMIEL - SUSINI
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE SAS M2J	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour) Maître HACHEM Benjamin
06)	DOSSIER N° 2100394	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves CABAL
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté du 18 novembre 2020 pris par le maire de la commune de Mimet refusant à Monsieur G le permis de construire n° 01306220K0008. Enjoindre à la commune de Mimet de procéder à nouveau à l'instruction de la demande de permis de construire et prendre une décision dans un délai d'un mois.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G	CABINET RAYNE SALOMEZ
Défendeur	COMMUNE DE MIMET	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
07)	DOSSIER N° 2102620	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté du 16 octobre 2020 refus de permis construire N° PC 1300120J0030 par la mairie de la commune d'Aix-en-Provence.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Monsieur A
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour)

09 heures 00

09)	DOSSIER N° 2306118	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite prise par le maire de la commune de Marseille du 31 mai 2023 ayant rejeté le recours gracieux à l'encontre du permis de construire n° PC 0130552200674PO délivré le 02 février 2023. Annuler l'arrêté pris par le maire de la commune de Marseille du 02 février 2023 portant délivrance de ce permis de construire au bénéfice de la SAS MEDITERRANIA INNVIST transféré au bénéfice de la SCICV L'IMPERIAL par arrêté de transfert n° PC 0130552200674T01 en date du 20 avril 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A Madame A Monsieur C Monsieur E Madame E Madame F L'AURELIE Madame L Monsieur M Madame S	Maître TATARIAN Yvette Maître TATARIAN Yvette
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE SAS MEDITERRANIA INVEST	SELARL GRIMALDI & ASSOCIES

10)	DOSSIER N° 2300095	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler la décision en date du 14 novembre 2022 portant sur une radiation des cadres de Monsieur O le mettant en retraite anticipée pour invalidité non imputable au service.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O	SELARL BOTTAI-BELLAICHE
Défendeur	PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	

